

## De l'*inventio* à l'intervention

### Perspectives rhétoriques sur l'invention

François PROVENZANO (Université de Liège)

#### Introduction

La *captatio benevolentiae*, cette excuse liminaire que l'orateur déploie pour s'attirer la bienveillance de son auditoire, est l'un des *topoi* les plus connus, et sans doute encore parmi les plus pratiqués, de l'arsenal rhétorique classique. Il fait partie de ces matériaux que l'orateur doit recenser durant l'*inventio*, à savoir la phase initiale de préparation de son discours, celle où il s'agit de *trouver quoi dire*. En pratiquant moi-même ce *topos*, j'aurais bien illustré en quoi consiste l'*inventio*, ce qu'elle peut produire ; je n'aurai cependant rien inventé, rien produit de neuf ; je n'aurai au contraire fait que recycler l'un des matériaux les plus éculés du grand réservoir topique auquel ont puisé et puisent encore les discours de toute nature.

Cette illustration un peu triviale est là juste pour dire qu'il semble donc y avoir *a priori* un paradoxe, voire une incongruité, à vouloir parler d'invention à partir d'un ancrage rhétorique : rien de plus étranger pour la rhétorique que l'invention, pourrait-on dire. En suivant une lecture historique volontiers caricaturale et partisane, c'est d'ailleurs précisément ce qui a précipité le fameux « discrédit » disciplinaire de la rhétorique, de René Descartes à Gustave Lanson en passant par Victor Hugo, pour le dire vite : perçue comme la simple mise en pratique imitative et répétitive de recettes discursives prêtes-à-l'emploi, la rhétorique a, comme on le sait, servi de triple repoussoir, d'abord à la modernité scientifique, ensuite à l'idéologie romantique du Créateur incréé, enfin au paradigme historiciste dans les Humanités. Trois citations célèbres rendent compte de ce procès fait à la rhétorique, au nom de la Modernité (au nom des prétentions à l'invention portées par cette Modernité, au nom d'une conception de l'Esprit et de son inspiration qui entend se défaire de toute structuration discursive préalable, de toute normativité pré-validée, pour se déployer) :

J'estimai fort l'éloquence, et j'étais amoureux de la poésie ; mais je pensais que l'une et l'autre étaient des dons de l'esprit, plutôt que des fruits de l'étude. Ceux qui ont le raisonnement le plus fort, et qui digèrent le mieux leurs pensées, afin de les rendre claires et intelligibles, peuvent toujours le mieux persuader ce qu'ils proposent, encore qu'ils ne parlent que bas-breton, et qu'ils n'eussent jamais appris la rhétorique. Et ceux qui ont les inventions les plus agréables, et qui les savent exprimer avec le plus d'ornement et de douceur, ne laisseraient pas d'être les meilleurs poètes, encore que l'art poétique leur fût inconnu. (Descartes 1637, p. 8-9)

Boileau grinça des dents ; je lui dis : Ci-devant, / Silence ! et je criai dans la foudre et le vent : / Guerre à la rhétorique et paix à la syntaxe ! (Hugo [1834] 1856, p. 24)

Les humanités qui ont fait un Rabelais et un Montaigne se rapetissent à la rhétorique. Ce n'est même plus un art de penser qu'on y apprend, mais un art de parler bien sans penser. [...] Est-il besoin de démontrer que ce qu'il nous faut aujourd'hui, ce sont des esprits qui aient la forme scientifique ? (Lanson [1902] 1965, p. 58.)

Il convient évidemment de tordre la réception trop évidente de ce genre de citations, qui s'inscrivent trop linéairement dans une opposition tranchée encore la Vieille Rhétorique et la Modernité (scientifique ou romantique) (au passage, d'ailleurs, il n'y a sans doute pas plus grands rhétoriciens que ces trois-là, Descartes, Hugo et Lanson), mais c'est la fortune même de cette opposition caricaturale qui nous retient ici, car elle a bien contribué à accréditer une représentation de la rhétorique qui l'excluait du paradigme de l'invention comme disposition de l'esprit face au langage dans son rapport au Savoir et à la Beauté.

Il est possible de raconter une autre histoire des rapports entre rhétorique et invention, autant dans un sens rétrospectif que dans un sens plus prospectif : d'une part en revenant sur le type d'opérations que propose l'*inventio* classique ; d'autre part en tentant d'articuler ces opérations à quelques développements plus récents (et peut-être futurs) de la discipline, cette fois autour du mot-clé *intervention*, qui s'impose aujourd'hui dans le discours ordinaire pour renvoyer à la question – éminemment rhétorique – de l'efficace sociale des formes sémiotiques dans l'espace public. Les hommes politiques font des « interventions » (pour apporter leur soutien à telle cause, démentir telle rumeur) ; les collectifs militants font des « interventions » (pour dénoncer tel abus, pour revendiquer tel changement) ; les intellectuels font des « interventions » (en colloques, en revues, dans les médias). On peut facilement glaner les occurrences, qui invitent à renouer la parenté étymologique entre *inventio* et *intervention* : *in-venire* ou *inter-venire* renvoient bien à l'action « d'aller à l'encontre de », de « trouver sur son chemin », de « tomber sur »<sup>1</sup> (comme on le dirait dans les expressions courantes « En me promenant je suis tombé sur lui », ou « En lisant je suis tombé sur cet article », « En réfléchissant je suis finalement tombé sur une bonne idée »).

On peut pointer à partir de cette première approche étymologique l'ancrage de ces notions dans une isotopie de la *spatialité* (du mouvement dans un espace), avec la différence que, pour *invenire*, le sujet grammatical est le sujet de la quête, tandis que pour *intervenire*, le sujet grammatical est davantage un sujet de surgissement : c'est lui qui interrompt un cours d'action (*nox intervenit proelio* : « la nuit interrompt le combat »), là où l'*inventio* place un sujet face à quelque chose qui s'impose soudain à lui (*naves paratas invenire* : « trouver les navires prêts »).

L'isotopie de la spatialité s'enrichit aussi, dans le cas de l'intervention, de l'idée d'une *extériorité* (voire d'une altérité) *a priori* des acteurs en jeu par rapport au terrain qu'ils investissent (radicale dans le cas d'une « intervention divine », mais toujours plus ou moins impliquée lorsqu'on parle par exemple de l'intervention de tel homme politique dans tel débat), ce qui montre enfin que l'isotopie spatiale est ici également nourrie de conflictualité, puisque les

---

<sup>1</sup> Je paraphrase ici les définitions trouvées dans le dictionnaire Gaffiot.

interventions, divines ou humaines, sont bien là pour agir sur des oppositions, soit par médiation, soit par exacerbation, mise en tension, voire provocation.

Ces quelques éléments balisent l'essentiel du parcours qui va suivre : à partir d'une relecture de l'*inventio* comme mise en condition de l'invention rhétorique, nous défendrons une extension possible de ce cadre d'intelligibilité en proposant de comprendre *littéralement* la métaphore spatiale qui sous-tend l'*inventio*, et en percevant du même coup ce que cette littéralité implique comme déplacement ou radicalisation de la question de l'invention. Pour le dire très banalement, de l'*inventio* à l'intervention, on en vient à questionner toujours plus frontalement les conditions d'apparition du dire, ou du vivre, c'est-à-dire les *lieux* (disons déjà : autant les « topiques » que les « sites ») par lesquels un discours ou un corps se rend dicible, audible, visible, viable, face à d'autres ou contre d'autres, corps ou discours.

## La tradition classique

Une première lecture, sans doute un peu sauvage et certainement très partielle, de ce que disent les traités de rhétorique classique, nous fait commencer comme il se doit par Aristote. Dans sa *Rhétorique* (I, 1355b), Aristote présente la fameuse distinction entre « preuves extra-techniques » et « preuves techniques », en disant que les premières sont « préalablement données, par exemple, les témoignages, les aveux sous la torture, les écrits, et autres du même genre », tandis que les secondes « peuvent être fournies par la méthode et nos moyens personnels » ; il en conclut : « il faut par conséquent utiliser les premières, mais inventer les secondes ». Cette traduction du verbe grec *eurein*, utilisé par Aristote, par « inventer » est évidemment loin d'être évidente, puisqu'on trouve aussi « trouver » dans d'autres traductions. L'essentiel est de voir que cette action renvoie à un procès assumé personnellement, qui s'oppose à un simple usage de matériaux préexistants déjà configurés (les preuves extra-techniques). C'est dans un autre livre, les *Topiques*, qu'Aristote développe cette opération d'*euresis* et détaille ce qui lui permet de se déployer efficacement, à savoir les fameux *topoi*, ou « lieux ».

Avant de revenir sur la question des *topoi*, restons dans la *Rhétorique* pour convoquer deux autres fragments célèbres, dont les termes font directement écho à ce que nous venons de pointer sur l'*euresis* technique, et qui en éclairent deux aspects essentiels.

Le premier est celui de la définition même de la rhétorique, situé quelques lignes plus haut que la citation précédente : Aristote propose d'admettre que c'est « la faculté de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, peut être propre à persuader ». Le verbe grec utilisé est *theoresai*, et ici encore les traducteurs ne s'accordent guère, puisqu'on trouve aussi bien la variante « considérer » (plutôt que « découvrir spéculativement »). Dans son commentaire très pénétrant de ce passage (et d'autres dans la *Rhétorique*), l'historien de la rhétorique Christopher Tindale (2013) montre bien que ce verbe renvoie à une activité qui s'apparenterait à ce que nous nommons l'iconicité, à savoir la reconnaissance de formes perçues comme non arbitraires : « *Theoresai* thus conveys senses of surveying, recognizing and

isolating features of interest [...]. A theory connects things in the mind in a way that is not arbitrary, but is set in relation to an end » (Tindale 2013, p. 2) ; et il évoque d'ailleurs qu'un traducteur allemand choisit de rendre *theoresai* par le verbe *erkennen*, qui signifie précisément « reconnaître ».

Il y a (au moins) dans la *Rhétorique* une troisième occurrence importante de cette isotopie de la vision comme reconnaissance ou découverte, de l'activité spéculative comme trouvaille pertinente : c'est le non moins célèbre passage sur la fonction heuristique de la métaphore, sur lequel s'est arrêté longuement Paul Ricœur dans sa *Métaphore vive*, et qui dit en effet que « lorsque le poète appelle la vieillesse un brin de chaume, il nous instruit et nous donne une connaissance par le moyen du genre ; car l'un et l'autre sont défleuris » (Aristote, *Rhétorique*, III, 10, 1410b 10-15). Cette vertu instructive, la métaphore la doit à sa capacité à « faire voir », à « placer sous les yeux », insiste Ricœur (1975, p. 49), qui va jusqu'à dire que la « transgression catégoriale » qu'opèrent les métaphores vives sont là pour « produi[re] du sens » (*ibid.*, p. 32), « ne défai[re] un ordre que pour en inventer un autre » (*ibid.*) et relève ainsi du « plan de la trouvaille » (*ibid.*, p. 33).

Autrement dit, nous avons là trois définitions – celle de l'*euresis* technique, celle de l'activité rhétorique elle-même et celle de l'*euresis* métaphorique (en suivant la voie suggérée par Ricœur) – qui présentent d'évidents recoupements autour des noyaux sémantiques associés à la vision, à la connaissance nouvelle et à la reconnaissance sensible, et invitent en tout cas à considérer que la phase de l'*inventio* renvoie à des opérations sans doute bien plus matricielles qu'un simple inventaire de lieux communs.

On peut bien sûr montrer que ces ambiguïtés, ou cette richesse interprétative, comme on voudra, s'estompent très vite avec les rapides scolarisation et « manuélisation » de la rhétorique, qui rabattent l'*inventio* sur un catalogue de lieux communs, au sens de plus en plus contemporain du terme. Il est plus fécond de continuer à creuser les voies moins nettes, comme celle que suggère la définition de l'*inventio* trouvée cette fois chez Cicéron, dans le *De Inventione* (I, VII) : « Inventio est excogitatio rerum verarum aut verisimilium quae causam probabilem reddant ».

Premièrement, on peut pointer dans cette définition la prégnance du critère du vraisemblable, qui agit à deux niveaux : celui des matériaux à trouver (*rerum verarum aut verisimilium*) et celui de la thèse à soutenir, qui doit grâce à ces matériaux être rendue elle-même plausible (*causam probabilem reddant*). Nous sommes de nouveau ici dans une logique de la reconnaissance, qui porte donc autant sur l'*inventio* que sur la finalité de l'activité rhétorique elle-même.

Deuxièmement, le terme posé comme hyperonyme dans la définition de Cicéron est *excogitatio*, qui renvoie bien à une opération spéculative, particularisée par le préfixe *ex-*, dont le sémantisme spatial est transparent : *excogitare*, c'est littéralement « penser hors », « penser ailleurs », « penser là où l'on n'a pas encore pensé ». Le dictionnaire latin Gaffiot donne comme traduction d'*excogitatio* : « Action d'imaginer, invention », et pour *excogitare* « Trouver à l'aide de la réflexion, imaginer, inventer ».

La lecture aristotélicienne semble ainsi confirmée ; on peut même en voir un enrichissement possible, qui nous retiendra dans la suite, si l'on s'avise que le même verbe *excogitare* montre des occurrences qui l'appliquent à des objets d'« invention » tout autres que discursifs ou conceptuels. Ainsi, chez Pline (*Naturalis Historia*, 15, 82), on trouve : « tout récemment on a imaginé [*excogitatum est*] de manger le fromage avec des figues fraîches au lieu de sel ». Voilà une belle *excogitatio* qui renouvelle littéralement une pratique (ici gastronomique), en la délocalisant/relocalisant, pourrait-on dire, c'est-à-dire en modifiant les repères qui la rendaient jusqu'à alors reconnaissable, bref en proposant de la reconnaître autrement.

Sans pouvoir continuer ici la revue de l'ensemble des manuels de rhétorique, on se contentera simplement de signaler l'une des bornes terminales de ce parcours, qui est représentée par le tournant cognitif de l'*inventio*. L'âge classique offre une genèse assez claire de ce tournant, lorsque par exemple le Père Bourdaloue présente ainsi les phases de l'art oratoire : « Concevoir, ordonner, exprimer, triple opération qui répond à ces trois facultés de l'esprit humain, l'imagination, le jugement et le goût. Ces phases diverses de toute composition oratoire sont l'*Invention*, la *Disposition* et l'*Élocution*. » (cité d'après Kibédi-Varga 1970, p. 54, à qui je renvoie pour l'importance de la rhétorique littéraire à l'âge classique). Cette lecture cognitive de la rhétorique semble bien reconduite dans la définition donnée par un manuel sur l'argumentation récemment paru, qui dit de l'invention qu'elle est « l'étape “cognitive” au cours de laquelle on cherche à faire le tour du sujet en discussion, et à mettre à jour [*sic*] ses idées et ses connaissances sur ce dont il s'agit de débattre » (Doury 2016, p. 118).

Ce n'est pas vers cette voie cognitiviste que nous tendrons ici ; revenons plutôt à l'*euresis* aristotélicienne et à l'*inventio* cicéronienne telles que présentées plus haut, pour en compléter le tableau, par quatre éléments.

Premièrement, l'opération spéculative qu'est l'*inventio* se soutient d'une topique ; pour le dire un peu platement : pour trouver « quoi dire », il faut savoir « où aller ». Les « lieux » (*topoi*) sont là pour « aider l'effort d'invention de l'orateur » (Perelman & Olbrechts-Tyteca [1958] 1988, p. 112) ; et cette aide passe bien par une reconnaissance : comme le dit Roland Barthes dans son commentaire d'Aristote, « pour se souvenir des choses, il suffit de reconnaître le lieu où elles se trouvent (le lieu est donc l'élément d'une association d'idées, d'un conditionnement, d'un dressage, d'une mnémonique) » (Barthes [1970] 1994, p. 306). Il y a donc bien une pratique en amont de la topique, qui n'est là somme toute que pour accélérer les choses, dispenser l'orateur de reparcourir à chaque fois un terrain vierge, non balisé. C'est ce qu'exprime également Heinrich Lausberg dans son commentaire sur l'*inventio* classique, cité ici dans la traduction anglaise de l'original allemand :

The practice of searching [...] has produced familiar « places » that have often proved their worth, where it is evidently advisable to look. Rhetorical techné has systematized these « places » where one should if possible search, and included them in its *doctrina*. The « places » (*topoi, loci*) consist in basic

“search formulas” which can lead to the discovery of a fitting idea. (Lausberg 1998, p. 119)

Ce commentaire est crucial pour notre propos, puisqu’il invite bien à distinguer la pratique de recherche et le cadastre *a posteriori* de ses résultats les plus saillants, qui sert alors de balise doctrinale pour les suivants. Par ailleurs, cette balise familiarisée, domestiquée, conventionnalisée appelle elle-même une reconnaissance formelle de la « fitting idea », c’est-à-dire de l’idée ajustée au cadre argumentatif qu’elle doit servir. Le pas est dès lors facile à franchir, entre cette conception de la topique et le phénomène de la sémiose ; Barthes en tout cas y invite fortement, lorsqu’il dit de la topique qu’elle est « accoucheuse de *latent* : c’est une forme qui articule des contenus et produit ainsi des fragments de sens, des unités intelligibles » (Barthes [1970] 1994, p. 308). Reconnaître la nature fondamentalement sémiotique de la topique, c’est aussi admettre qu’elle n’est ni définitive, ni unique : non seulement il y a « plusieurs topiques » (*ibid.*, p. 310) (l’Antiquité et le classicisme en donnent de nombreux exemples dit Barthes), mais encore aucune d’elle ne peut prétendre à fournir une énumération didactique exhaustive des lieux, dans la mesure où, pour le dire cette fois avec Lausberg, « a concrete trial can often make it necessary to find new *loci* of evidence » (Lausberg 1998, p. 172).

Le deuxième complément qu’il faut apporter ici au cadre aristotélo-cicéronien, concerne le fait que la pratique des lieux a été traditionnellement réduite à la recherche des « arguments », des « preuves logiques », des « schèmes de raisonnement » (comme le célèbre « qui peut le plus peut le moins »), pour ensuite dévier vers une topique de « formes pleines » de nature principalement descriptive (voir le célèbre *locus amœnus*). Or, comme elle articule des formes et des contenus d’éléments du *logos*, la topique prévoit aussi d’articuler des éléments relatifs aux deux autres preuves techniques que sont l’*ethos* et le *pathos*, à savoir d’une part l’image de soi construite par l’orateur et d’autre part l’efficace émotionnelle visée par le discours. Toutes deux font bien partie de ce qu’il y a à « inventer » (*eurēin*) selon Aristote. Il sera essentiel d’avoir cela à l’esprit pour tisser une continuité entre les sémioses textuelles articulées par l’*inventio* et les sémioses praxéologiques visées par l’intervention. *Ethos* et *pathos* sont bien en effet des points d’intersection entre un matériau verbal et des formes d’existence incarnées et plus ou moins conventionnalisées, sur le mode de l’autorité, de la modestie, de la pitié, de la crainte ou de l’indignation par exemple.

Troisièmement – et c’est encore un complément qui concerne l’ancrage praxéologique de l’*inventio* rhétorique –, la recherche des preuves et l’usage des lieux qui y est associé dépendent fondamentalement du genre de discours dans lequel s’inscrit la pratique oratoire, c’est-à-dire ultimement de la situation rhétorique concernée. On sait que la typologie aristotélicienne distingue trois genres – délibératif, épideictique, judiciaire –, qui correspondent non seulement à trois types d’auditoires différents, mais aussi nécessairement à des lieux, cette fois très concrets, dans l’espace public athénien (le tribunal, l’assemblée politique et, de manière moins circonscrite, les lieux du discours d’apparat) : des sites de parole *reconnus* comme tels, des sites où la parole et celui qui la porte sont légitimés car

reconnaissables selon les repères admis par les membres de la cité. Je suggère ici un glissement littéraliste de la métaphore des « lieux » (*topoi, loci*) pour en appliquer les traits aux lieux perçus et reconnus de la pratique discursive légitime dans l'espace public, et dont la perception et la reconnaissance sont elles-mêmes au fondement de l'existence de l'espace public comme tel.

Enfin, quatrième, si les sites de parole sont eux-mêmes des lieux qui conditionnent la productivité rhétorique, c'est la définition même de ce qu'est la conflictualité sociale qui est embarquée dans l'exercice de l'*inventio*, ainsi largement redéployé. Les trois genres et les auditoires qui y sont associés peuvent en effet être compris comme des cadres institués, stabilisés, dans lesquels se nouent et se dénouent les formes et les contenus dissensuels qui structurent une communauté. Par son exercice même, la pratique rhétorique classique ne fait que ré-inventer, c'est-à-dire re-trouver, se re-familiariser, avec des manières routinisées de vivre la conflictualité dans l'espace public. Que le principe même de la controverse soit embrassé par le concept d'*inventio* n'apparaîtra pas si étonnant si l'on s'avise que la topique rhétorique, comme le dit Olivier Reboul, rassemble aussi bien des « arguments-types », des « types d'arguments » que des « questions-types » (Reboul 1991, p. 63), c'est-à-dire des modes de problématisation, des manières de poser le différend. C'est le matériau doctrinalement codifié sous l'étiquette du lieu de l'« état de la question » (*status causae*), dont la nature, comme celle de l'*ethos* et du *pathos*, est hybride, prise entre la construction verbale et la contrainte situationnelle. Comme le note Áron Kibédi Varga, « l'état de la question ne dépend pas uniquement de l'orateur, il est le résultat de plusieurs volontés opposées. Le discours de l'orateur peut influencer la manière dont l'état de la question sera établi ; mais l'établir, c'est déjà la tâche du juge, de l'arbitre de la situation et par là même l'état de la question ne fait plus partie de la technique rhétorique. » (Kibédi Varga 1970, p. 57). Je serais tenté pour ma part de dire au contraire qu'il en fait partie, précisément au nom de cette nature hybride, si l'on considère que la pratique de recherche et de découverte qui donne son fondement à la techné rhétorique porte potentiellement aussi sur la reconnaissance des formes de la conflictualité, sur la mise au jour de subjectivités et de valeurs en contraste pertinent.

On notera en passant à l'appui de cette lecture que certains chercheurs en rhétorique se posent aujourd'hui la question de savoir comment créer un bon exercice de rhétorique<sup>2</sup> et qui, dans ce cadre, trouvent bien dans les traités des critères qui devaient permettre aux maîtres en rhétorique de proposer à leurs élèves des questions qui présentent une certaine « consistance », à même de laisser ensuite s'exprimer la virtuosité argumentative :

Pour qu'il y ait matière à juger et à créer le débat entre l'accusation et la défense, les causes fictives doivent répondre à certains critères de base. Les causes qui ne répondent pas à ces critères présentent un défaut et sont

---

<sup>2</sup> Voir le projet du collectif GRAL, autour d'Emmanuelle Danblon à l'Université Libre de Bruxelles, qui poursuit l'ambition de réactiver les vertus civiques de l'exercice de la controverse.

inconsistantes : elles sont appelées *asystata* (*zêtêmata*), car elles ne se « tiennent » pas (gr. *synistanai* ; lat. *consistere, stare*). (Sans 2015, § 17).

La controverse elle-même doit donc avoir une forme qui « se tienne », et de même que la pratique de recherche topique a produit des lieux familiers, on peut s'exercer à produire des situations d'antagonisme, à les reconnaître, et à les rendre repérables par d'autres.

Ce quatrième complément clôt le parcours amorcé à partir d'Aristote, mais, comme on le voit, le relance nécessairement vers son volet plus prospectif, qui enjambe allègrement la Modernité pour tenter d'articuler la conception élargie de l'*inventio* à quelques propositions plus contemporaines en marge de la discipline rhétorique.

### **Quelle invention pour la rhétorique aujourd'hui ?**

La Modernité, nous l'avons en réalité déjà enjambée lorsque nous avons rapidement évoqué les figures de Descartes, Hugo et Lanson, comme agents d'une image-repoussoir de la rhétorique dont le projet théorique va subsister essentiellement pour l'étape de l'*elocutio*. Selon une lignée qui irait de Ramus à Ricoeur, en passant par Fontanier, Genette et le Groupe  $\mu$ , on assiste au resserrement du projet intellectuel de la rhétorique autour des figures, et plus particulièrement de la métaphore – ce qui, finalement, en suivant notre lecture, n'est pas tant un resserrement qu'une manière de toucher à l'essentiel de ce qu'est la productivité rhétorique elle-même. Toujours est-il que, tandis que l'*elocutio* a reçu sa disciplinarisation moderne sans la forme de la stylistique, l'*inventio* et la *dispositio* ne connaissent plus vraiment d'analogues dans le champ scientifique (Kibédi Varga 1970, p. 16), si ce n'est sous la forme d'un vestige de la tradition classique, ou sous des avatars déformés dont il faudrait faire le recensement et l'étude patiente : le *Historisches Wörterbuch der Rhetorik* mentionne par exemple, parmi les avatars contemporains de l'*inventio*, les techniques de *brainstorming*, ou les principes communicationnels de Lasswell, souvent traduits en préceptes rédactionnels dans les manuels de journalisme : « Who says What to Whom in Which Channel with What effect ».

Face à ces re-fonctionnalisations de l'*euresis* aristotélicienne, les sciences modernes du discours semblent avoir voulu radicalement tourner le dos à la problématique de l'invention, comme si celle-ci avait été complètement absorbée par la pratique littéraire au sens strict que lui a donné la Modernité romantique. Pour ne prendre qu'un seul exemple de ce souci d'évacuer du champ de la discursivité ordinaire la question de l'invention, on peut penser au travail de Marc Angenot, notamment autour de la notion de « discours social »<sup>3</sup>. Dans sa somme cartographiant l'état de la chose imprimée en France en 1889, Angenot a précisément pour objectif de montrer que la production discursive d'un état de société est soumise à un éternel retour du même. « Le » discours social, au singulier

---

<sup>3</sup> Ma lecture d'Angenot, ainsi que la mise en contraste avec le travail de Judith Schlanger qui suit, sont inspirées de la lecture de Michel Pierssens (1993), dans son compte rendu de l'ouvrage d'Angenot paru dans *Littérature* (1993, n 89).



donc, n'autorise pas le *novum*, et même lorsqu'il affiche des prétentions à la rupture ou à l'hérésie, il ne fait en réalité que confirmer un ordre hégémonique :

L'hégémonie peut être perçue comme un processus qui fait « boule de neige », qui étend son champ de thématiques et de cognitions acceptables, en imposant des « idées à la mode » et des paramètres narratifs ou argumentatifs, de telle sorte que les désaccords, les mises en question, les recherches d'originalité et de paradoxes s'inscrivent encore en référence aux éléments dominants, en confirmant la dominance alors même qu'ils cherchent à s'en dissocier ou à s'y opposer. Dans l'hégémonie tout fait ventre. (Angenot 1989, p. 1087-1088)

C'est la modernité elle-même que prend pour cible une telle conception du discours, comme une sorte de revanche caricaturale de la rhétorique contre ce qui l'avait non moins caricaturalement condamnée au nom de l'invention : « Conclusion désenchantée : la modernité, perçue dans ses dominantes culturelles opérantes, c'est le retour obstiné, bien que métamorphique, des mêmes résistances, avec toutes sortes de formations de compromis qui neutralisent le *novum* en feignant de lui faire place. » (*Ibid.*, p. 1112). Dès lors, paradoxalement, les véritables ruptures innovatrices, si tant est qu'il y en ait, « ne se réalisent que par des après-coup qui réinterprètent un écart ambigu, le remanient et finissent par établir un espace de crédibilité nouveau » (*ibid.*, p. 1094). Autrement dit, schématiquement, c'est toujours forcément le passé qui est inventé, et jamais l'avenir.

Dans son compte rendu de l'ouvrage d'Angenot, Michel Pierssens suggère une mise en contraste entre cette vision du *novum* et celle proposée par le travail de Judith Schlanger, notamment dans son livre *L'Invention intellectuelle* (1983). Je cueille cette suggestion, car elle nous permet de ressaisir le fil de l'*inventio* là où nous l'avions laissé. À l'opposé de la vision d'Angenot, le travail de Schlanger, situé pourtant bien plus aux marges de la rhétorique que celui d'Angenot, réintroduit en effet le principe de productivité sémiotique à l'œuvre dans l'activité spéculative, saisie dans sa condition culturelle.

Alors que Marc Angenot reconduit la nouveauté au déjà-dit/déjà-pensé, Schlanger procède exactement à l'inverse, en généralisant le phénomène de l'invention dans la pensée : celle-ci « est une réalité essentielle et courante » dit-elle (Schlanger 1983, p. 249) et « le même dispositif qui rend possible l'invention dans la pensée rend aussi possible de comprendre et de penser en général » (*ibid.*, p. 242). La parole intellectuelle n'est pensée que si elle est pensée d'autre chose. Or, ce qui donne à la pensée sa vertu d'invention, c'est ce que Schlanger appelle « la condition culturelle de la pensée ». Difficile de déplier ici tout ce que l'auteure entend par là, et qui embrasse les trois facteurs du temps, de l'enjeu et de la parole ; l'essentiel pour mon propos est de bien comprendre la fonction heuristique associée à cette condition culturelle de la pensée : non seulement un « modèle verbal » peut « instaurer de nouveaux [champs] », en « rebrass[ant] l'espace intellectuel, redistribu[ant] problèmes et réponses, et rend[ant] possibles d'autres discours » (*ibid.*, p. 231) – c'est bien une fonction de relocalisation et de réinstauration de « lieux de controverse » –, mais aussi plus fondamentalement « le culturel en

général donne à voir autre chose que la question qu'on traite » (*ibid.*, p. 235). C'est ainsi que même les pensées apparemment peu neuves se situent selon Schlanger dans le spectre de l'invention, borné d'un côté par la tautologie, de l'autre par l'inouï. Même dans la quasi-répétition, on « éditorialise ce qu'on a déjà traversé » (*ibid.*, p. 244) et on participe dès lors au procès de l'invention intellectuelle, qui est pour Schlanger ni plus ni moins que « l'invention du sens » (*ibid.*, p. 250).

Voilà sans doute une conception qui, par sa radicale généralisation, présente les excès inverses de ceux d'Angenot ; pour le dire schématiquement : d'un côté, l'invention n'est nulle part, de l'autre, elle est partout. Cependant, les propositions de Schlanger ont le mérite de replacer la question de l'invention *verbale* (la parole intellectuelle) dans un ensemble complexe embrassant aussi bien *l'activité de pensée* elle-même que ses conditions culturelles. En outre, en plaçant l'invention en-deçà de l'inouï, en la trivialisant en quelque sorte, elle autorise à en penser des manifestations plus ordinaires, en somme à considérer qu'il y a à inventer très simplement, en « éditorialisant », comme elle dit. Ceci doit nous inviter à considérer ce qui relie l'*euresis* verbale, les topiques, les sémioses et les formes de conflictualité qu'elle noue au cœur d'un texte, à des *euresis* qui touchent à d'autres dimensions, telles l'interdiscours, les supports médiatiques, les pratiques et bien sûr les styles et formes de vie, avec à chaque fois les mêmes effets cardinaux : iconiser des formes, identifier des lieux, articuler du sens et faire advenir du conflit.

Deux travaux récents, eux aussi assez en marge de la discipline rhétorique, peuvent achever ce parcours qui nous a conduit de l'*euresis* aristotélicienne aux interventions sur les formes de vie. Ce sont les rassemblements militants qui sont au cœur du dernier livre de Judith Butler (2016), qui s'interroge sur la signification politique du rassemblement de corps dans l'espace public. Butler part du constat somme toute assez évident que cette signification ne tient pas tant aux discours effectivement produits par les personnes rassemblées, qu'à la « performativité corporelle et plurielle » associée à l'acte même du rassemblement en tel lieu (Butler 2016, p. 15). Ce qui est revendiqué, dit Butler, c'est un « droit à apparaître » (*ibid.*, p. 16), qui constitue en même temps « une alternative éthique et sociale » au discours dominant de la « responsabilité individuelle » (*ibid.*, p. 24-25). C'est donc bien fondamentalement une condition de vie qui est en jeu dans ces rassemblements, au sens très littéral de « conditions permettant de vivre et d'agir » (*ibid.*, p. 34), en même temps que la « constitution de la sphère publique comme condition d'apparition » (*ibid.*, p. 30) et donc de thématization de cet enjeu de la « vie viable » (*ibid.*, p. 28).

De la parole dicible à la vie viable, on voit donc qu'il y a bien une continuité de problématique, en lien direct avec l'invention rhétorique, comprise comme ce qui unit *inventio* et intervention : trouver « quoi dire », trouver « comment vivre », c'est parcourir un espace et y investir des sites qui puissent faire apparaître des formes qui aient un sens, c'est-à-dire qui soient reconnaissables parce que prises dans des zones de conflictualité reconnues comme telles. La topique au sens de « liste d'arguments-types », l'espace public au sens de « ensemble des lieux du pouvoir » constituent les produits les plus conventionnalisés, institués, de ces parcours de recherche, qui fragilisent dès lors toute possibilité d'invention ; mais

ces produits conventionnalisés n'épuisent pas la diversité des interventions possibles, qui font irruption dans les canevas topiques routinisés pour motiver de nouvelles articulations sémiotiques, faire (ré)apparaître des textes, des objets, des corps, en même temps que pour requalifier l'espace public lui-même.

Ce sont dans tous les cas des phénomènes qui ne peuvent présenter qu'une dimension collective. Contrairement à la mystique individualiste de l'invention solitaire, l'invention rhétorique n'a de sens que partagée par une communauté. C'est en tout cas le sens qu'entend donner Marielle Macé à son plaidoyer pour une « stylistique de l'existence » (Macé 2016). L'auteure affirme en effet en conclusion que « ce n'est que collectivement que l'on décidera des formes qui comptent », en faisant « comparaître [les formes de vie] sur une scène commune » (Macé 2016, p. 315), et en « accroi[ssant] notre maîtrise collective de la qualification des formes du vivre » (*ibid.*, p. 316). Cette maîtrise ne se donne pas pour but la stabilisation définitive d'une forme de « vie bonne » ; au contraire, dit Macé, « [l]a question du "comment vivre ?" [...] est celle des idées de vie toujours déjà aménagées, et toujours encore réaménageables, par les formes et les séjours que les vies se donnent ; elle ne peut qu'ouvrir indéfiniment à un "vivre autrement" » (*ibid.*, p. 317). Le projet de stylistique de l'existence prôné par Macé correspond ainsi assez bien à la rhétorique du vivable à laquelle nous sommes arrivés au fil de notre parcours, et qui fait de la dialectique entre *inventio* et intervention le moteur de la productivité sémiotique, en même temps que la clé de lecture de son conditionnement et de sa portée sociopolitiques.

### Références bibliographiques

- Barthes, Roland ([1970] 1994). « L'ancienne rhétorique : aide-mémoire », *Communications*, 16, p. 172-229.
- Butler, Judith (2016). *Rassemblement. Pluralité, performativité et politique*, Paris, Fayard.
- Descartes, René (1637). *Discours de la méthode...*, Leyde, Imprimerie Jan Meyre.
- Doury, Marianne (2016). *Argumentation. Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin.
- Fontanille, Jacques (2008). *Pratiques sémiotiques*, Paris, PUF.
- Hugo, Victor ([1834] 1856), « Réponse à un acte d'accusation », dans *Contemplations*, livre premier, Paris, W. Gherard.
- Kibédi-Varga, Áron (1970). *Rhétorique et littérature*, Paris, Klincksieck.
- Lanson, Gustave ([1902] 1965). « Contre la rhétorique et les mauvaises humanités », dans *Essais de méthode de critique et d'histoire littéraire*, rassemblés et présentés par Henri Peyre, Paris, Hachette, p. 57-60.
- Lausberg, Heinrich (1998). *Handbook of Literary Rhetoric: A Foundation for Literary Study*, trad. Matthew T. Bliss, Annemiek Jansen, David E. Orton, Leiden-Boston-Cologne, Brill.
- Macé, Marielle (2016). *Styles. Critique de nos formes de vie*, Paris, Gallimard.
- Perelman, Chaïm & Olbrechts-Tyteca, Lucie ([1958] 1988). *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Pierssens, Michel (1993). « Un état du discours social », *Littérature*, 89, p. 90-97.
- Reboul, Olivier (1991). *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF.

Sans, Benoît (2015). « Exercer l'invention ou (ré)inventer la controverse », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 5, URL : <http://rhetorique.revues.org/404>.

Schlanger, Judith (1983). *L'Invention intellectuelle*, Paris, Fayard.

Tindale, Christopher (2013). « Aristotle's Gaze: Discovering Rhetoric Vision », dans *Actes du colloque Usages et fonctions de la rhétorique* [en ligne], Bruxelles, URL : <http://rheto13.ulb.ac.be/wp-content/uploads/TINDALE.pdf>.